

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : PIVOT Laurent, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, FESSY Véronique, Magali BOULLIER, Patrick LARRAY, Jean-Marc SCHIMITZ, Maxime GASDON, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON, MONDIERE Hubert.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : Sylvie DENIS (à Véronique FESSY).

Absents : SEIGNERET Ludivine- RIVIERE Mickaël.

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : Véronique FESSY.

Date d'envoi de la convocation : 28 Novembre 2023.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LAVALLY : PROPOSITION RETENUE ET DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le bureau d'études REALITES est venu présenter 4 propositions d'aménagement de la Place de Lavalley.

Ces 4 scénarios sont projetés sur écran à l'ensemble du Conseil Municipal.

Il ressort des échanges que c'est la proposition n° 02 qui convient au Conseil Municipal. En effet, la rue du 14 Juillet serait fermée définitivement à la circulation à partir du bâtiment de la salle des fêtes. Les véhicules pourront circuler dans la rue aménagée située à l'arrière de la salle. Ce nouveau sens de circulation permettra de continuer à accéder aux locaux des associations. Les espaces seront végétalisés à différents endroits.

Le montant de cette proposition n° 02 s'élève à 520 000 € HT, soit 624 000 € TTC incluant les travaux et les études.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide la proposition n° 02 pour un montant de 520 000 € HT, soit 624 000 € TTC
- sollicite les demandes de subventions auprès du Département, de l'Etat via la DETR 2024, le Fonds Vert et la Région.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Véronique FESSY

Pour extrait certifié conforme.
A Pradines, le 05 décembre 2023.
Le Maire,
Charles BRUN.